

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham



LE 16 MAI 2017

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, tenue le 16 mai 2017, à 17 h, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 10-05-170.

Sont présents, messieurs les conseillers :

Siège numéro 1 : Yvan Caron
Siège numéro 2 : Kevin Bush
Siège numéro 3 : Louis Quevillon
Siège numéro 4 : Michel Brisson
Siège numéro 5 : Gilles Galarneau
Siège numéro 6 : Martin Charron

Formant quorum sous la présidence du Maire suppléant, monsieur Kevin Bush.

Sont également présents :

Monsieur René Tousignant, Directeur général et greffier;
Madame Line Milo, assistante greffière.

La séance est ouverte à 17 h par Monsieur le Maire suppléant référant à l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. 1^e Période de questions;
4. Avis de motion pour l'adoption du Règlement d'emprunt numéro XXX-2017 pour des travaux de rues sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham, décrétant un emprunt n'excédant pas 2 500 000 \$, le cas échéant;
5. 2^e Période de questions;
6. Levée de la séance extraordinaire.

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

17-05-144 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Martin Charron, appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité

1^e PÉRIODE DE QUESTIONS

À 17 h, la période des questions est ouverte.

De 17h01 à 17h05 : Un contribuable pose une question et monsieur le Maire suppléant, lui répond.

MOTION

AVIS DE MOTION EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARTIN CHARRON QU'À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE DU CONSEIL MUNICIPAL, IL ADOPTERA OU FERA ADOPTER LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO XXX-2017 POUR DES TRAVAUX DE RUES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 2 500 000 \$, LE CAS ÉCHÉANT.

2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

17-05-145 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 17h10 il est proposé par monsieur le conseiller Martin Charron, appuyé par monsieur le conseiller Michel Brisson et il est résolu :

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Kevin Bush,
Maire suppléant

René Tousignant, MAP,OMA
Directeur général et greffier